

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 avril 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 avril 1865

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 avril 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin évoque les avis de Favre et de Puteaux sur la liquidation de la communauté. Il demande à Cantagrel d'autres renseignements sur Puteaux. Il envoie à Cantagrel une réponse d'Armengaud. Il informe Cantagrel que Noirot lui a signalé que des lettres malveillantes avaient été écrites de Guise contre lui au *Petit Journal* à l'occasion de la publication d'un article sur le Familistère. Il lui demande de l'informer sur la séance tenue le soir même à la rue des Saints-Pères et fait valoir l'intérêt que le colonel Favé porte au Familistère après la lecture de la brochure d'Oyon et qu'il doit en parler à l'Empereur. Il signale à Cantagrel que 97 familles attendent d'entrer dans la nouvelle aile d'habitation et que la ville est sens dessus dessous contre lui à ce propos.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 24 avril 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Conflit](#), [Construction](#), [Habitations](#), [Livres](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)
- [Favé, Idelphonse \(1812-1894\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#)
- [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)
- [Puteaux \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : pavillon central](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 13/01/2024

Quis le 20 avril 1863

À Monsieur Cantagrel

Deux lettres de Jules Madre ne ont
pas encore bien fait sur les questions
de mes droits dans la liquidation future
de mon affaire son opinion est assez
raisonnable de celle de M. Couteaux mais
il y a des tempéraments à prévoir qui
peuvent être véritablement utiles dans la
voie qui consisterait à immobiliser le
capital qui était mobilier au jour
de la demande, la différence de valeur
^{de ce capital} pourrait peut être ne pas être
d'après les titres mais être laissée à
l'appréciation d'après, et je ne suis
pas encore sûr, si je devais à construire
un nouveau bâtiment par exemple
il ne serait pas laissé à ma charge
pour laisser à M. C. ses droits de reprise
en valeur mobilière au jour de la demande
à qui pourrait m'obliger à rendre sous
propres constructions pour la payer
assez sous d'autres renseignements sur
M. C. je ne voudrais qu'un engagement
qu'un homme qui me laisserait
la liberté de continuer et de faire mon
affaire

Je vous envoie les réponses de
M. Aronngain en présence de son

affirmation une vérification avait
nécessaire il vous faudrait voir comment
elle peut se faire et à quel point puis lui
demander pour acquiescer la vérité, que
la chose est son fait comme il a dit
faite moi le plaisir de penser
au jour à mon grand plaisir j'attends
encore une lettre de Jules et de vous mais
je dois bientôt prendre un parti afin d'être
fais au jour des premiers diligences que bon
fera contre moi et d'avoir quelqu'un pour
répondre.

Et bientôt ma mère qui lui avait écrit
des lettres maltraitantes contre moi au petit
journal; de lui, a l'occasion de l'article
qui a paru dans le Pamphlet par lequel
d'un quel qu'un obtenir ces lettres ou au
moins savoir de qui elles procèdent avant
de se adresser sans doute à la dame, ou même
de se voir lui des et plus. Dites moi un
mot. Le Colonel Davi a eu toute la
lettre de la brochure de M. de la Roche le
d'aujourd'hui qui a demandé avant de
parler à l'empereur ou le présenter
car il partait au sujet de la question
si l'on savait à Paris que l'on soupçonne
en si haut lieu du Pamphlet qui est
arrivé on en a même osé dire contre lui
24 familles abandonnent leur entrée au noyau
de la nuit encore la s'il sans d'être d'être avec
moi

bon à vous

Godwin